Image not found or type unknown

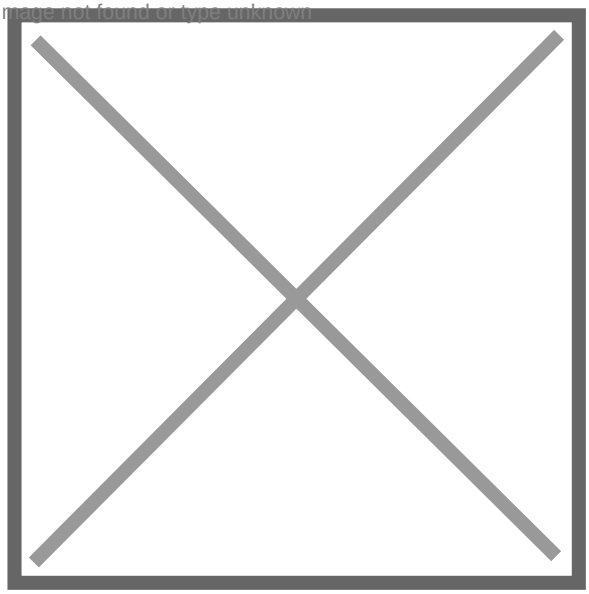

Litige pixmania et contentia comande ccl071119935

Par **lefred37**, le **04/07/2009** à **20:35**

Bonjour,

je vient faire appel a votre aide car je suis désespérer et ne sais plu quoi faire, je vais essayer de m expliquer même si cela et assez complexe

le 26 septembre 2007 je passe commande sur le site de pixmania pour une console xbox 360 paiement en 3 fois

donc le 26 septembre 2007 lors de l achat premier paiement avec la carte bancaire
entre temps je me fait volé ma carte bancaire donc j appel pixmania pour leur demander comment procéder pour les règlements des 2 autres mensualité vu que j ai fait opposition sur ma carte, il me propose d envoyer un virement pour les 2 dernière mensualité soit un virement au 26 octobre 2007 et un au 26 novembre 2007 ce que je fait!

stupeur en mars 2008 je reçois une lettre et un coup de téléphone de la société contentia qui me dit je ne n ai pas régler les 2 mensualité du!
j explique a l interlocuteur comme quoi je les et régler part virement bancaire, la personne me demande d envoyer le duplicata de c est 3 relever bancaire qui prouve que j ai bien payer ce que je fait en lui envoyant par fax!!

en novembre 2008 je reçois une somation de payer mon du de la société contentia je décide de les appeler de nouveau pour m expliquer aussi tôt avoir donner mon numéro de dossier la personne très très agressive me laisse pas parler et me dit oui ce dossier dur depuis trop

longtemps et sera traiter directement avec la justice fin de la conversation

suite de ne nouvel menace téléphonique et lettre me demandant de payer je décide de prendre les choses de nouveau en mains!!!

février 2009 j appel le siège social pixmania qui et située a paris avenue de la grande armée et explique mon litige avec cette commande et leur société de recouvrement
une personne du service clientèle écoute mon problème et me demande de lui envoyer part fax les justificatif de paiement qui prouve bien mais virement
je lui envoie les relever bancaire, la personne me dit je fait le nécessaire auprès du service compatibilité et vous re contact d ici 3,4 jours(apparemment personne très professionnel)

4 jours plus tard cette personne me re contact en me disant qu il on bien reçu mes virements et qui ni a plus de problème, cette personne ce propose de me donner le téléphone de ca ligne direct au ka ou je soit de nouveau ennuyer avec cette société contentia

fin mai début juin 2009 je reçois de nouveau lettre et coup de téléphone de contentia qu il me dise que j ai tjrs pas payer et que c est pixmania qui les a relancer!!!
je rappel la personne du service clientèle de pixmania qui m avez donner sont téléphone, je lui explique que je suis toujours ennuyer part contentia et que je commerce sérieusement a en avoir ra le bol!!!
cette personne me dit je vais re voir avec le service comptabilité et vous dit au courant dans la journée,comme convenu au tel cette personne me rappel en fin de journée et me dit de nouveau qu il on bien reçu les virements et qu elle procède a la mise a jours de mon dossier et me promet que je ne serait plus ennuyer avec contentia

3 juillet 2009 encore un coup de tel de contentia qui m appel pour me dire puisque vous ne voulez pas payer monsieur votre dossier va etre envoyer en justice j explique de nouveau que j ai payer et qu il on les justificatif des paiements, la personne de contentia me dit oui bah il sont pas convaincu vous verré ca avec le juge fin de la conversation!!!

j espère que mes explication on était assez clair ,car pas facile de raconté tout ca part écris franchement j ai vraiment besoin de votre aide je suis dépiter et ne sais plus quoi faire!!
car ces déjà pas facile de ce faire traiter comme un mauvais payeur ou un voleur quand on ne les pas

j attend énormément de votre aide e je suis a votre disposition pour tout renseignement

part avance merci a vous et a l équipe

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés